



Moulins, le 28 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion publique d'information sur le contournement nord-ouest de Vichy (CNO)

Le projet de contournement par le nord-ouest de l'agglomération de Vichy (CNO), consiste à construire une section de route à double sens, en tracé neuf d'environ 6,5 km sur le territoire des communes d'Espinasse-Vozelle, Vendat, Charmeil et St-Rémy-en-Rollat, et à requalifier la section de 5,5 km de RD 67 existante entre le giratoire de la Goutte et le giratoire de Creuzier-le-Neuf.

Une réunion publique d'information se tiendra le 11 juin 2019 à 18 h 00 à Charmeil, salle Récréactiv', pour présenter le projet ainsi que les études et procédures à venir.

Cette opération représente la dernière étape du désenclavement routier de l'agglomération de Vichy, en continuité du prolongement de l'A719 de Gannat à Espinasse-Vozelle mis en service en 2015 et du contournement sud-ouest de l'agglomération mis en service en 2016.

La définition de la variante préférentielle présentée devant les élus, partenaires institutionnels et associatifs est l'aboutissement d'une concertation engagée en 2016 au cours de laquelle le projet a été présenté à l'agglomération de Vichy, au département et aux communes concernées qui ont tous délibéré favorablement au projet présenté.

Les études préalables à la déclaration d'utilité publique (DUP) ont démarré au printemps 2018 sur la base de cette variante préférentielle validée. L'objectif est de présenter ce projet en enquête publique dans le courant du second semestre 2020 en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique et l'autorisation environnementale unique.

Une exposition itinérante est également proposée en amont de cette réunion dans l'ensemble des communes concernées par le projet. Vous retrouverez le programme détaillé sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique consacrée au contournement nord-ouest de Vichy (<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/allier-contournement-nord-ouest-de-vichy-r3358.html>).

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00